

## #MoisSansTabac : Les Normands ont relevé le défi !

La campagne nationale d'aide à l'arrêt du tabac conçue et pilotée par Santé publique France en partenariat avec le Ministère des Solidarités et de la Santé et l'Assurance Maladie s'est achevée le 30 novembre. Près de 11 900 Normands ont participé à cette 4<sup>ème</sup> édition et l'opération comptabilise près de 45 300 inscriptions dans la région depuis sa création en 2016.

### Une forte mobilisation en région

En Normandie, l'Agence Régionale de Santé, l'ambassadeur Mois Sans Tabac en région Promotion Santé Normandie – Ireps, l'Assurance maladie, les membres du comité de pilotage Tabac régional, et leurs partenaires locaux se sont mobilisés pour faire de cette nouvelle édition un succès. Plus de 160 actions ont ainsi été organisées sur l'ensemble du territoire pour informer les fumeurs et soutenir les participants.

La mobilisation s'est confirmée sur les réseaux sociaux avec 1640 inscrits sur la page Facebook [Les Normands#MoisSansTabac](#), soit 501 nouveaux membres depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019, et plus de 17 000 likes.

Au national, les participants ont été nombreux :

- à recourir aux outils d'aide à distance (application d'e-coaching, le 39 29), confirmant l'importance d'être accompagné dans la démarche d'arrêt,
- à se procurer le kit d'aide à l'arrêt, notamment auprès des maisons de santé, établissements de santé et pharmacie qui le distribuaient.

Ce rendez-vous désormais incontournable dans l'agenda des Français et des Normands reviendra en 2020.

### Et maintenant... ?

En Normandie, pour arrêter ou réduire votre consommation, vous pouvez être accompagné tout au long de l'année par plusieurs professionnels de santé, des tabacologues, des professionnels spécialisés en addictologie mais aussi d'autres professionnels : médecins, médecins du travail, sages-femmes, infirmiers, dentistes et masseurs-kinésithérapeutes. Ces professionnels peuvent prescrire les traitements de substitution nicotinique (patch, gommes, pastilles...), dont la majorité est remboursée aujourd'hui par l'Assurance Maladie sur prescription. **Pour en savoir plus et connaître la liste des professionnels de santé, rendez-vous sur : <https://www.normandiesanstabac.fr/>**

### Le tabagisme en Normandie : repères (source : Bulletin de santé publique Normandie - janvier 2019)

- En 2017, la région Normandie comptait environ 600 000 fumeurs quotidiens âgés de 18 à 75 ans. La région se situait dans la moyenne avec 25,2 % de fumeurs quotidiens.
- La prévalence du tabagisme quotidien en Normandie a diminué entre 2016 et 2017 (2016 : 32,7 % vs 2017 : 25,2 %) et la proportion d'ex-fumeurs en région Normandie était significativement plus élevée en 2017 que celle du reste de la France métropolitaine avec 34,9 % d'ex-fumeurs contre 31,1 %.

Contact presse ARS de Normandie :

Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - [ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)

Contact presse Santé publique France :

Vanessa Lemoine: 01.55.12.53.36 / Cynthia Bessarion: 01.71.80.15.66 / Stéphanie Champion: 01.41.79.67.48 / [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le media sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ [ars-normandie-juridique@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-juridique@ars.sante.fr)